



FORMATION BOTANIQUE PAR CORRESPONDANCE

PRÉSENTATION DU CURSUS DE FORMATION EN 2 ANS (+1 an en présentiel) / 2023-2024

La formation botanique correspond au module de botanique de la formation Plantes et Santé. Les étudiants inscrits en botanique suivent les cours de botanique avec les étudiants de la formation Plantes et Santé.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

Connaître et reconnaître les plantes sauvages, savoir les récolter, les nommer et le cas échéant les utiliser pour s'en nourrir.

À l'issue de la formation en botanique, les étudiants seront capables :

- de détailler les rôles, l'organisation, la morphologie, le fonctionnement des différents organes et tissus des végétaux supérieurs ;
- de décrire et différencier la reproduction des plantes inférieures et supérieures ;
- de décrire les caractéristiques botaniques significatives et classer les taxons principaux dans les différentes familles de plantes supérieures : divisions et subdivisions taxonomiques et hypothèses évolutives ;
- d'identifier et déterminer les plantes sauvages dans leurs milieux de vie, en utilisant ses sens ainsi que les principales clés disponibles, en appliquant les règles de dénomination botaniques internationales ;
- de réaliser sur le terrain un inventaire botanique professionnel.

MODALITÉS

Les cours sont mis à disposition mensuellement à compter de septembre sur une plateforme de partage selon un planning établi pour l'année.

Des QCM en ligne avec correction instantanée sont envoyés périodiquement par les professeurs.

Des temps d'échange en visio-conférence sont prévus avec les professeurs. Une journée de regroupement est organisée au cours du premier trimestre de formation. C'est un temps de rencontre et de présentation de l'organisation générale de l'école et de l'année.

Des sorties botaniques facultatives sont proposées hors cursus.

L'École accepte 150 candidatures chaque année en formation Plantes et Santé incluant les étudiants qui n'en suivent que le module de botanique.

NOMBRE D'HEURES / CERTIFICATIONS

Cycle	Nombre d'heures	Certifications
1	66 heures de cours + visio-conférences +regroupement, 1h30 d'exams, 64h de stage	Capacité de l'École des Plantes de Paris option botanique
2	80 heures de cours et visio-conférences 4h d'exams, 72h de stage sur 9 jours	Diplôme de l'École des Plantes de Paris option Botanique

STAGES D'APPRENTISSAGE SUR LE TERRAIN

Un stage à temps plein est proposé 8 jours au printemps en 1ère année et 9 jours en été en 2e année.

Ces périodes de formation en pension complète, hors région parisienne, sont obligatoires pour les étudiants passant les examens.

POUR S'INSCRIRE

En cycle 1, les dossiers d'inscription sont acceptés à compter du 1er janvier de l'année de début du cursus pour une rentrée en septembre (cachet de la poste faisant foi). Les inscriptions sont enregistrées au fil de l'arrivée des dossiers.

En cycle 2, inscription par correspondance garantie à tous les étudiants qui ont suivi la formation de cycle 1.

PUBLIC CIBLE / ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte à tout public en formation professionnelle ou en formation loisirs. Formation accessible aux personnes en situation de handicap, **nous contacter** pour assurer l'adaptation des modalités pédagogiques.

PRÉREQUIS

Majorité requise. Compréhension et expression en français sans exigence de diplôme.

DURÉE

Deux ans (cycles 1 et 2) et une année d'approfondissement **uniquement en présentiel** (cycle 3). Le cycle 3 correspond à une année de spécialisation et de perfectionnement, il est décrit dans la présentation du cursus en présentiel.

VALIDATION / ÉVALUATION

- ✿ Contrôle des connaissances par cycle organisé sur une journée **à Paris** et en fin de stage de C2
 - Pour les étudiants de cycle 1 : début juillet
 - o Évaluations écrites par matière
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 20 plantes fraîches.
 - Pour les étudiants de cycle 2 :
 - o Évaluations écrites par matière début sept.
 - o Évaluation pratique : Reconnaissance de 50 plantes fraîches, en fin de stage d'été
 - o Présentation d'un mémoire élémentaire et d'un herbier de plantes médicinales
- ✿ Diplômes non reconnus par l'état obtenus après validation des examens de chaque cycle et des cycles précédents.
- ✿ Examen de rattrapage par matière prévu annuellement. Les étudiants disposent de 5 ans pour valider les examens d'un cycle donné.
- ✿ Le passage au cycle suivant n'est conditionné ni au passage ni à la réussite de l'examen.
- ✿ Pour passer les examens de reconnaissance / écrits d'un cycle, il faut avoir passé les examens de reconnaissance / écrits du cycle précédent.
- ✿ Les évaluations sont obligatoires pour les étudiants en formation professionnelle et les étudiants dont la formation est financée.

École des Plantes de Paris

22 rue Henri Regnault
75014 Paris

☎ 01 40 33 48 93

✉ secretariat@ecoledesplantes.fr





TARIFS 2023 DES FORMATIONS PAR CORRESPONDANCE

		FORMATION PLANTES ET SANTÉ		MODULE DE BOTANIQUE SEUL	
		FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE	FINANCEMENT INDIVIDUEL	PRISE EN CHARGE
CYCLE 1	Coût pédagogique PS : 186h dont B : 66h	1440 €	1700 €	590 €	750 €
	Stage de printemps - 8jrs	1020 €	1180 €	1020 €	1180 €
	TOTAL	2460 €	2880 €	1610 €	1930 €
CYCLE 2	Coût pédagogique PS : 178h dont B : 80h	1360 €	1600 €	750 €	900 €
	Stage d'été - 9jrs	1145 €	1325 €	1145 €	1325 €
	TOTAL	2505 €	2925 €	1895 €	2225 €

Des sorties botaniques sont proposées hors cursus
20 € / demi-journée

Frais de dossier et adhésion : 50 € / an

PS : Plantes et Santé

B : Module de Botanique seul

